



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/001 :**

Mise à disposition Coordinateur Sécurité Régional 2018

Description succincte du projet :

Mise à disposition à raison d'une trentaine de jours par an du Coordinateur Sécurité de la CCI de Savoie pour des missions régionales dans le cadre de l'hygiène et de la sécurité.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/002 :**

Cotisation annuelle Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme 2018

Description succincte du projet :

La CCI de région est membre du Comité Régional du Tourisme – Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, association loi 1901, aux côtés de collectivités locales, d'institutionnels du tourisme et de représentants de la profession.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/003 :**

Suivi de convention de partenariat avec la FRHPA en 2018

Description succincte du projet :

La convention de partenariat conclue avec la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air prévoit des actions liées à la communication. L'objectif est de présenter aux établissements de l'hôtellerie de plein air les dispositifs d'accompagnement proposés par les CCI. Le soutien de la CCIR s'inscrit dans ce cadre et permet de disposer d'un espace régional d'accueil des gestionnaires de campings à l'occasion des Assises 2018 et d'un encart spécifique dans la lettre d'information de la Fédération.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/004 :**

Convention de partenariat attributive de subvention 2018 - CRMA

Description succincte du projet :

La démarche régionale « MG2T » est basée sur la création d'un centre de ressources régional sur le management de centre-ville et de territoire, animé et porté par la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes. Il a pour mission d'accompagner les acteurs du management de centre-ville au quotidien et de les mettre en réseau, en proposant une capitalisation des expériences et une mutualisation des outils. La CRMA Auvergne-Rhône-Alpes était associée depuis l'origine au Comité de pilotage de la démarche. Dans un contexte de développement des missions du Centre de ressources MG2T, la CCIR et la CRMA engagent une convention formalisant l'implication du réseau des Chambre de métiers et de l'artisanat dans cette démarche et prévoyant le versement d'une subvention de 5 000 euros de la CRMA pour le projet MG2T.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/005 :**

Convention Transentreprise : Pack visibilité Franchise – MIDAS France

Description succincte du projet :

La convention proposée définit les engagements du franchiseur souhaitant diffuser, sur le site Transentreprise, des offres d'entreprises à reprendre concernant des établissements de son réseau. Le franchiseur agira en accord avec ses franchisés, et avec les engagements de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes qui sera l'interlocuteur unique du franchiseur et agira pour le compte du réseau interrégional Transentreprise.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/006 :**

Convention Transentreprise : Utilisation des web-services Transentreprise et envoi de flux de données à partir du back office Transentreprise

Description succincte du projet :

La convention définit :

- les conditions dans lesquelles la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes autorise le site tiers à utiliser l'outil « Web Services » qu'elle propose ou le flux de données qu'elle transmet.
- les obligations des contractants.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/007 :**

Movil App Erasmus + 2017-2019

Description succincte du projet :

Movil'App est un produit CCI France qui permet de réaliser des stages en Europe. Il est financé par un programme Européen – Erasmus +. Le projet permet aux jeunes de s'immerger dans un environnement nouveau, d'aller au contact de professionnels européens en dépassant la barrière linguistique et les différences culturelles. Movil'App donne la possibilité aux jeunes apprentis de représenter notre région et nos formations. Il est également ouvert aux post-apprentis et aux formateurs des CFA.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/008 :**

Développeurs de l'apprentissage 2018

Description succincte du projet :

Le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes signe une convention pour l'année civile 2018 sur la base d'un financement pour l'ensemble des développeurs de ce même périmètre sur la base de 15.5 équivalent temps plein. Le financement prévu à hauteur de 363 000 € sera réparti entre les CCI engagées dans la démarche. La CCIR assure le suivi de l'action par une coordination régionale sur les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par la Région.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND





**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/009 :**

Projet IMPAWATT 2018-2019

Description succincte du projet :

Le projet IMPAWAT vise deux objectifs :

Créer un site internet regroupant toutes les informations utiles pour les entreprises en matière d'efficacité énergétique, avec la possibilité qu'elles créent leur compte personnel pour enregistrer et analyser leurs données de consommation d'énergie

Apporter un appui individuel en matière d'optimisation de leur consommation d'énergie à 60 entreprises pilote

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/010 :**

Programme Interreg France-Italie : Portage d'un dossier par la CCIR pour le compte de la CCI de Savoie

Description succincte du projet :

La CCI de Savoie participe à un appel à projet « Plan Thématique Intégré » du programme INTERREG France Italie ALCOTRA qui cofinance des projets dans les territoires frontaliers avec l'Italie. Il s'agit du Projet CLIP-Coopération pour l'innovation Appliquée qui vise à mettre en place des actions en faveur de la compétitivité des entreprises et le transfert de technologie dans un contexte transfrontalier franco-italien.

En accord avec la CCI de Haute-Savoie, la CCI de Savoie portera ce projet pour le compte des deux territoires savoyards.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/011 :**

Convention de partenariat Aerospace 2018

Description succincte du projet :

Renouvellement pour 12 mois (2018) de la convention de partenariat entre la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes qui définit les modalités qui régissent l'hébergement, la mise à disposition de personnels, l'administration, la gestion, l'animation générale et l'animation de l'axe International de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/012 :**

Convention de mise à disposition Aerospace 2018

Description succincte du projet :

Renouvellement de la mise à disposition par la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes auprès de l'Association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes d'un Chargé de Missions à plein temps, à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 12 mois, pour assurer la fonction de Délégué de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/013 :**

Convention de mise à disposition Aerospace 2018

Description succincte du projet :

Renouvellement de la mise à disposition par la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes auprès de l'Association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes d'une Chargée de Missions à 60%, à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 12 mois, pour assurer la fonction de responsable des Affaires Internationales de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/014 :**

Convention de mise à disposition Aerospace 2018

Description succincte du projet :

Renouvellement de la mise à disposition par la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes auprès de l'Association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes d'une assistante à temps partiel à raison de 30% de son temps de travail effectif, à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 4 mois, pour assurer la fonction d'Assistante Administrative de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/015 :**

AMO Go Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

Description succincte du projet :

Go Export porte l'ambition d'être le programme de structuration et d'accompagnement à la stratégie internationale du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation, d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme Go Export prévoit l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation d'un projet export, en travaillant tout spécifiquement la structuration de ce projet.

Ce programme, dont l'objectif est l'accompagnement de 100 entreprises, est déployé par toutes les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. La convention porte sur le travail de la CCIR en tant qu'AMO du programme.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/016 :**

Ateliers Techniques Go Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

Description succincte du projet :

Go Export porte l'ambition d'être le programme de structuration et d'accompagnement à la stratégie internationale du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation, d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme Go Export prévoit l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation d'un projet export, en travaillant tout spécifiquement la structuration de ce projet.

Ce programme, dont l'objectif est l'accompagnement de 100 entreprises, est déployé par toutes les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. 80 parmi elles peuvent bénéficier d'Ateliers Techniques. La convention porte sur ces Ateliers Techniques.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND





**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/017 :**

Go Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

13 entreprises de l'ex territoire Auvergne

Description succincte du projet :

Go Export porte l'ambition d'être le programme de structuration et d'accompagnement à la stratégie internationale du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation, d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme Go Export prévoit l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation d'un projet export, en travaillant tout spécifiquement la structuration de ce projet.

Ce programme, dont l'objectif est l'accompagnement de 100 entreprises, est déployé par toutes les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette convention concerne 13 entreprises sur l'ex territoire Auvergne.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/018 :**

Go Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

87 entreprises de l'ex territoire Rhône-Alpes

Description succincte du projet :

Go Export porte l'ambition d'être le programme de structuration et d'accompagnement à la stratégie internationale du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation, d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme Go Export prévoit l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation d'un projet export, en travaillant tout spécifiquement la structuration de ce projet.

Ce programme, dont l'objectif est l'accompagnement de 100 entreprises, est déployé par toutes les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette convention concerne 87 entreprises sur l'ex territoire Rhône-Alpes.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 22 mars 2018, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/019 :**

Recours optionnel à des consultants Go Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

Description succincte du projet :

Go Export porte l'ambition d'être le programme de structuration et d'accompagnement à la stratégie internationale du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation, d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le programme Go Export prévoit l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation d'un projet export, en travaillant tout spécifiquement la structuration de ce projet.

Ce programme, dont l'objectif est l'accompagnement de 100 entreprises, est déployé par toutes les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. 50 parmi elles peuvent bénéficier d'un recours optionnel à des consultants.

La convention porte sur ce recours optionnel à des consultants

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND



**Assemblée générale du 21 mars 2018**

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2018/020 :**

Primo Export pour la période de janvier 2018 à novembre 2020

Description succincte du projet :

Primo Export est la méthode du Programme Go Export dédiée au TPE et leur permet d'obtenir une information complète et personnalisée sur un développement à l'international et son impact dans la vie de l'entreprise. Ce programme est déployé par les CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif de la convention est d'accompagner 60 entreprises.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>111</b>
<b>Présents :</b>	<b>69</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>42</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme

Le 22 mars 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND